

# Nestlé se ressource à Henniez

**Eaux** La course à la qualité et aux parts de marché pousse l'industrie de l'eau minérale à investir massivement dans une technologie au service de l'or bleu. Reportage à la source

Jean-Marc Corset



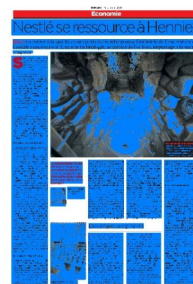
**Au cœur de la source**  
Dans la nouvelle chambre de captage, l'eau coule à un débit de 700 litres à la minute et à une température constante de 9 degrés. JEAN-PAUL GUINNARD

**S**ur le domaine vallonné des eaux d'Henniez, Nestlé fait un retour aux sources. L'eau minérale, captée dans de longs tunnels de roches, est issue d'une eau de pluie qui a tracé son chemin durant près de dix ans à travers différentes couches géologiques qui remontent au quaternaire. Le dernier filtrage se fait dans la molasse. Depuis que Nestlé Waters a repris l'entreprise de la Broye, il y a sept ans, elle a investi des

dizaines de millions de francs afin de préserver le précieux or bleu. La nouvelle chambre de captage en inox, qui récolte l'eau ruisselante à la température constante de 9 degrés, a été terminée pas plus tard que l'an dernier.

«La particularité du site d'Henniez est que, ici, on ne pompe rien. Il n'y a pas de forage, il s'agit d'un captage par drains. On n'épuise donc jamais la source. En raison du temps de récupération de l'eau de pluie, elle est insensible aux sécheresses.

Nous pourrions dès lors doubler la production», assure Michel Beneventi, directeur général de Nestlé Waters (Suisse) et du site d'Henniez. Seulement, le marché suisse des eaux minérales n'est pas en plein boom. Certes, il a un peu repris l'an dernier (+2,5%), mais il est «sous pression» depuis des années, selon lui. La consommation totale dans le pays représente environ 870 millions de litres par an, dont plus du tiers est importé.



## Les déboires de la branche

La branche des eaux minérales a vécu en effet quelques déboires, certains milieux appelant à consommer en priorité l'eau du robinet, dont la qualité est jugée élevée dans notre pays alpin. Les embouteilleurs suisses, eux, défendent leur secteur en indiquant qu'il représente près de 20 000 emplois en Suisse. Autre argument avancé lors de la Journée mondiale de l'eau, en mars dernier, l'industrie de l'eau en bouteilles participerait à l'approvisionnement de la population en cas de situation d'urgence. Un accord est d'ailleurs en discussion à ce sujet avec l'administration fédérale.

Soupçonnés de vouloir privatiser l'eau, les grands producteurs subissent aussi des attaques au niveau international. Mais l'Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks (SMS) rappelle que, en Suisse, ce sont les Cantons qui ont la souveraineté sur l'eau et qu'il «n'y a aucun effort visant à privatiser l'eau du robinet». Dans le château d'eau des Alpes, ces débats ne font dès lors pas les mêmes vagues que dans certains pays où ce bien est rare. Et ils n'empêchent pas les consommateurs suisses de continuer à ingurgiter des litres et des litres d'eau en bouteilles. Que ce soit en PET, principalement à domicile, vendu par la grande distribution (55% du marché), ou en verre dans la gastronomie-restauration (45%).

Un autre facteur a écorné, dans le passé, l'image du site d'Henniez: l'impact d'une agriculture intensive sur les terres qui forment le bassin d'alimentation de la nappe phréatique, située sur les collines latérales de la plaine de la Broye. Les tests comparatifs avec d'autres eaux minérales helvétiques, notamment celles protégées en montagne, révélaient des teneurs en nitrates - dus aux engrais - plus élevées, suscitant les critiques des associations de consommateurs.

## Les mesures de protection

L'entreprise, alors aux mains de la famille Rouge, a dû empoigner sérieusement ce problème. Au début des années 1990, elle décide d'une première mesure spectacu-

laire avec la plantation de 70 000 arbres de différentes espèces dans le domaine d'Henniez, qui s'étend sur quelque 120 hectares. La forêt constitue une excellente protection naturelle. En possession des droits d'exploitation de la nappe phréatique, l'entreprise a peu à peu acquis la plus

**«La particularité du site d'Henniez est que, ici, on ne pompe rien. Il n'y a pas de forage, il s'agit d'un captage par drains. On n'épuise donc jamais la source»**



**Michel Beneventi,**  
directeur général  
de Nestlé Waters  
(Suisse)

grande partie des terres agricoles et conclu de nombreuses conventions de droit privé avec les agriculteurs. Le bétail a dû s'exiler, les cultures ont été limitées. Les pesticides ont naturellement été bannis, seuls les engrais verts étant autorisés. Des fermes entières ont même été déplacées afin d'éviter tout risque de pollution. Au point que, aujourd'hui, on se demande si on n'est pas allé trop loin, selon Michel Beneventi, notamment en expulsant certains animaux domestiques.

A partir de 2009, Nestlé Waters et le Canton de Vaud ont lancé un autre programme, plus affiné, de préservation des ressources. Nommé ECO-Broye, il couvre un territoire plus vaste encore, de près de 1500 hectares de surfaces agricoles. Parmi les différents projets, l'un a permis la création de «zones sauvages» en milieu cultivé afin de relier les biotopes et de favoriser la diversité des espèces de faune et de flore. Un autre projet, sur un affluent de la Broye, teste une zone de filtration naturelle des eaux grâce à des végétaux bien choisis.

Aujourd'hui, quand on arpente le domaine, on est comme dans un parc natu-

rel. La filiale de Nestlé envisage même de réhabiliter le bâtiment des anciens Bains d'Henniez en centre nature. Le tourisme «vert» à l'eau de jouvence serait-il une nouvelle vocation de la multinationale?

Il n'empêche, en matière de qualité des eaux, les résultats sont probants. Michel Beneventi annonce des teneurs en nitrates dans l'eau minérale d'Henniez entre 10 et 12 milligrammes par litre (mg/litre). Au début des années 1970, selon un article publié sur le site de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), on relevait des teneurs «allant jusqu'à 22 mg/litre, une concentration qui était un peu inférieure à la valeur limite actuelle de 25 mg/litre».

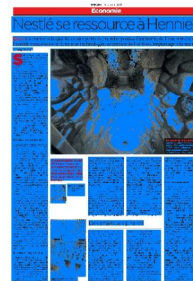
Une chose est sûre, l'eau broyarde est sous très haute surveillance. Selon le directeur du site, elle subit 500 contrôles automatiques par jour, auxquels s'ajoutent des analyses de laboratoire sur place sur des échantillons prélevés chaque

heure, des tests sensoriels et, enfin, des expertises ponctuelles au laboratoire central de Nestlé Waters, à Vittel, dans les Vosges. Sans parler des contrôles à la source même, ceux des récipients et des bouchons, ainsi que du laboratoire cantonal. Des échantillons sont classés dans l'«hydrothèque» afin d'en conserver la traçabilité.

## Gros investissements

Nestlé Waters a investi quelque 28 millions de francs sur le site depuis l'acquisition des Sources Minérales Henniez en 2007, révèle Michel Beneventi. Outre les mesures de protection sur le domaine, les investissements concernent l'usine d'embouteillage, en contrebas, sur la commune d'Henniez, pour la sécurité et l'efficacité des lignes de production. L'eau minérale arrive par un conduit directement depuis la chambre principale de captage.

Cette année, 8 millions de francs serviront à installer une nouvelle ligne de production de jus de fruits. Des tests de nouveaux bouchons en PET, plus petits, sont faits actuellement afin de réaliser des économies sur les bouteilles d'eau de 1,5 litre. Des bouteilles en PET qui sont souf-



flées dans l'usine même, à partir de bouts de plastique comprimés formés avec le bouchon. A l'approche de la saison estivale, l'usine tourne à pleine capacité. Sur la chaîne d'embouteillage, les bouteilles d'eau en verre défilent au rythme de 15 000 à l'heure.

Nestlé Waters, qui ne dévoile pas son chiffre d'affaires, occupe grosso modo le quart du marché helvétique des eaux minérales en volume. La marque Henniez

prendrait plus de 10%, plus ou moins dans le giron de Coca-Cola. Michel Beneventi estime cependant la croissance des parts de marché de ses produits plus élevée que celle du marché. Et si les eaux minérales évoluent dans un fleuve tranquille, par contre, les eaux aromatisées affichent de fortes progressions: plus de 30% par an en moyenne, selon lui, durant les cinq dernières années.



**Ligne d'embouteillage à Henniez.** JEAN-PAUL GUINNARD

## Des marques phares

● Le groupe Nestlé s'est lancé dans le marché des eaux minérales en visant des marques de notoriété à l'étranger, principalement en France et en Italie: Perrier, Vittel, Contrex ainsi que San Pellegrino, Acqua Panna, toutes acquises à la fin de siècle dernier. Nestlé Waters est née en 1992, année d'acquisition de Perrier, qui lui causa alors bien des tourments. En 1998, elle lançait la marque universelle Nestlé Pure Life.

En 2007, lors de la reprise d'Henniez, la société possédait 72 marques locales mais aucune en Suisse, selon Michel Beneventi. Or les eaux locales représentent quelque 90% du marché.

Nestlé Waters (Suisse) s'est diversifiée dans les Henniez aromatisées. Dans les limonades, dont le portefeuille a été réduit, elle vient toutefois de relancer la marque Romanette. Cette limonade

naturelle au citron, née en 1938 à Romanel-sur-Lausanne, avait été abandonnée en 1990 par Henniez, qui l'avait reprise. «Nous sommes importants dans la restauration et nous avons besoin d'un portefeuille large», observe le directeur général.

Nestlé Waters (Suisse) possède également l'eau minérale Cristalp à Saxon. Une marque - uniquement en PET - vendue dans les grandes surfaces, tandis qu'Henniez est destinée principalement à la restauration. Le site de production et de mise en bouteilles Cristalp emploie dix personnes, alors qu'à Henniez on dénombre près de 300 collaborateurs.

C'est là que Nestlé Waters (Suisse) produit les jus de fruits Granini et Hohes C. La société Eckes-Granini (Suisse) est le résultat d'un partenariat avec le groupe allemand Eckes-Granini.